

SEANCE DU 07 MAI 2009

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation : 27.04.2009

Date d'affichage

L'an deux mil neuf et le sept mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre BONIN, Maire.

Présents: MM BONIN Jean Pierre, BIDAUD Marcel, Mme SAMBARDIER Marguerite, BESSON Patrick, CHATAIGNER Jean Pierre, Melle CHABANON Sandra, LAROCHE Thierry, BUSSEUIL Armand, , LAROCHE Bruno, Mme MOREL Isabelle

Absentexcusé: DEVISE Bernard

Secrétaire séance: Patrick BESSON

Il est donné lecture du compte rendu de la précédente séance, le compte rendu de la précédente séance est adopté.

EXPLOITATION D'UN QUAI DE TRANSFERT DE DECHETS MENAGERS

Vu la demande d'autorisation d'exploitation d'un quai de transfert de déchets ménagers faite par la Communauté de Communes du canton de Chauffailles

Vu le Code de l'environnement livre V, titre 1^{er}, articles L.511-1, L.512-1 précisant que la demande doit être soumise à enquête publique d'une durée de 1 mois dans les communes situées à moins d'un kilomètre du lieu d'implantation de l'exploitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide donc, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable pour ce projet d'exploitation d'un quai de transfert de déchets ménagers à Chauffailles, lieu dit « La Charme ».

DM n°1 – ACHAT PHOTOCOPIEUR

Le photocopieur de la mairie a été changé. Après examen de plusieurs devis, le choix s'est porté sur un photocopieur couleur de CBC pour un montant de 4174.04€ TTC. Le montant prévu lors de l'établissement du budget est inférieur, il faut donc prévoir une décision modificative : virement de crédit de 175€ du compte 2313-55 au compte 2183-56.

SUBVENTION CCMB

Suite à l'action menée en 2008 pour la commémoration du 11 novembre, le Centre Culturel Multi-ethnique du Brionnais a fait une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 100€ au CCMB.

FDAVAL

Isabelle MOREL a participé à la réunion du FDAVAL. Le Conseil Général attribue cette année 3621€. 5 projets ont été présentés par différentes associations du canton, l'attribution de la subvention est décidée par la commission et validée par le Conseil Général. Le Comité des fêtes de Mussy sous Dun a présenté un dossier pour la fête du cheval 2009 et devrait toucher une partie de la subvention.

COTISATION MAINTIEN DE SALAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la commune adhère à la MNT, pour un contrat de maintien de salaire en cas d'arrêt de travail des employés. Suite à la baisse du taux de cotisation de 1,40% à 1.20%, Monsieur le Maire propose de maintenir la part de la commune à 0.35% et donc de baisser la part salariale à 0,85%.

Le Conseil municipal, après délibération approuve cette nouvelle répartition du taux de cotisation.

ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait part du courrier en date du 23 mars 2009 du Conseil Général de Saône et Loire, service Eau et Assainissement.

A compter de 2009, l'assistance technique rénovée par la Loi sur l'Eau et le Milieu Aquatiques (LEMA) doit entrer en application. Notre collectivité s'avère être éligible à cette assistance technique.

Après exposé du Maire et délibération du Conseil Municipal approuve la dite convention qui a pour objet de fixer les conditions administratives et financières du partenariat entre les deux signataires (Le Département et la Commune) et donne son accord pour que le Maire signe le dit document.

MAINTENANCE DES CHAUDIERES

Suite à l'arrêt d'activité du plombier qui assurait l'entretien des chaudières, Monsieur le Maire propose de faire appel aux services de Thermi-Dépannage.

Après comparaison des devis, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de contrat faite par Thermi-Dépannage sur la base du contrat « Multi-services » et donne son accord au Maire pour signer le contrat.

VOIRIE 2009

Après examen des devis, c'est la proposition économiquement la plus basse qui est retenue. Les travaux de voirie seront exécutés par la Société Thivend. Ils se situeront à la Borcelle partie basse, Les Chefs, la lagune et le Ry. Le Ry n'était pas prévu mais les travaux sont très urgents du fait de l'effondrement de la route.

LOCATION

Les travaux du logement de la Cure sont presque terminés, les fenêtres sont posées. Deux dossiers ont été déposés pour ce logement. Suite à l'examen de ces dossiers, le Conseil Municipal choisi Mathieu CHETAIL et Anne-Charlotte BURNICHON pour occuper le logement de la Cure.

QUESTIONS DIVERSES

- le contrat de Florence LAMBOEUF se terminera fin août, une remplaçante éligible CAE doit donc être trouvée pour le poste de la garderie.
- Bulletin municipal : il faudrait prévoir une réunion de la commission chargée du bulletin
- Elections européennes : le tour de garde est établi comme suit :

8h-10h30	J.P. Bonin ; P. Besson ; M. Sambardier
10h30-13h	I. Morel; T. Laroche; A. Busseuil
13h-15h30	B. Laroche; J.P. Bonin
15h30-18h	M. Bidaud ; J.P. Chataigner

- Orange : suite à la venue d'un commercial d'Orange, les contrats téléphoniques ont été regroupés, désormais il n'y aura qu'une facture pour toute les lignes téléphoniques de la Commune, Eric Troncy aura également un téléphone portable.
- Subvention au collègue : une subvention exceptionnelle avait été attribuée à l'occasion d'un voyage en Italie. Après renseignement, Isabelle Morel confirme que les familles concernées auront un remboursement de la part du collègue.